

Médiathèque du Bois-d'Oingt
Compte-rendu de la rencontre avec le maire et les adjoints
Le lundi 15 juin 2009

Etaient présents :

Pour la municipalité : Jean-Yves Trincat, Henri de Saint-Jean, Edith Planet, Georges Chaverot, Alain Van der Ham

Pour la médiathèque : Lucienne Thimonier, Marie-Claude Goujon, Mireille Babadini, Sylvie Goret, Marie-France Rochard

Lucienne Thimonier, responsable référente de l'équipe des bénévoles résume les questions qui se posent.

La médiathèque actuelle a une activité diversifiée. Le réaménagement récent des rayonnages et la suppression des livres vieillis et des CD ont donné un peu plus d'espace pour le public. Des inscriptions nouvelles (une trentaine depuis janvier, dont 5 gratuites de nouveaux arrivants) traduisent l'intérêt de la population. Le vrai problème est celui de la place disponible.

Suite à la visite de David Rosset, de la bibliothèque départementale de Limas, et de son exposé à la séance du Conseil municipal, le 7 mai, quelles sont les réactions de la municipalité ?

Quels sont les projets de la commune pour la médiathèque ?

Jean-Yves Trincat indique que les élus sont très intéressés par la médiathèque et son devenir. L'endroit idéal qui correspond le mieux aux besoins est le clos Pichat et sa maison. Mais le projet d'ensemble n'est pas prêt et va demander plusieurs années.

En attendant, la commune doit en urgence mettre en sécurité l'ancienne église, où se tiennent de nombreuses activités recevant du public (théâtre, cinéma, conférences...). Il faut réaliser **une issue de secours** donnant sur l'arrière et en même temps faire communiquer l'ancien village avec l'avenue Jean Goujon. Ces travaux vont édifier une nouvelle toiture sur la partie à ciel ouvert, et créer un escalier. Un petit local d'une vingtaine de mètres carrés pourrait être disponible pour la médiathèque. L'intérieur de l'ancienne église pourrait également être rénové.

Ces travaux feront partie du contrat triennal 2010-2012.

Les bénévoles rappellent que pour la médiathèque, il y a besoin de toilettes, de locaux pour ranger les rayonnages et le matériel qui est stocké actuellement dans l'entrée de l'ancienne église. Elles auraient voulu aussi un étage et un local en-dessous de la nouvelle pièce.

Ce ne sera pas possible. L'avis général exprimé par plusieurs personnes est que, pour la médiathèque, ces travaux n'apporteront aucune amélioration pour le public et très peu de place nouvelle pour le rangement. De plus, les problèmes d'accessibilité aux handicapés ne seront en rien réglés.

Le risque est que ces travaux repoussent d'autant les vrais projets concernant la médiathèque. Pour le conseil municipal, les financeurs

et les habitants, les problèmes concernant la médiathèque ne seront-ils pas considérés comme réglés ou suffisamment améliorés ?

M. Trincat est conscient du problème et s'engage à ce que ce dossier de travaux **soit présenté sous des termes ne faisant pas apparaître la médiathèque**. Les travaux réalisés à cet endroit pourront servir ensuite aux nouveaux occupants de ces locaux après le départ de la médiathèque.

La discussion porte sur les délais de réalisation du projet médiathèque. La municipalité avait pris en compte un projet de nouvelle médiathèque depuis déjà 10 ans. On ne peut pas y ajouter 10 années supplémentaires pour une nouvelle réflexion et sa réalisation. **Un délai de 5 ans paraît possible et raisonnable.**

Pour le contenu, il faut préciser, modifier et compléter le document préliminaire rédigé par M.-F. Rochard. Il faudra aussi décider rapidement de la localisation de cette nouvelle médiathèque.

Il est donc décidé d'agir dans plusieurs directions :

- La commune va activer la réflexion sur le clos Pichat et son utilisation future (parc et maison)
- Les représentants du Bois-d'Oingt à la Communauté de communes (H. de Saint-Jean, A. Van der Ham), vont susciter une réunion de la « commission culture, loisirs ... » pour poser la question d'une médiathèque à vocation territoriale, telle que celle évoquée par D. Rosset (rappel : 500 m²), et voir les réactions. *Il ne faut pas que cela retarde et complique les projets du Bois-d'Oingt pour ses habitants et pour le fonctionnement futur, mais il ne faut pas non plus écarter cette possibilité.*
- La commission déjà constituée avec les bénévoles **est chargée de préparer un cahier des charges** qui aboutira à un projet technique.

Pour mieux définir les besoins et se rendre compte des surfaces et services nécessaires pour le Bois-d'Oingt, plusieurs visites de médiathèques intéressantes seront organisées dès la rentrée. Celles de Chazay, Anse, Alix, Pommiers, Châtillon... sont évoquées en particulier. H. de Saint-Jean prendra les contacts nécessaires. Edith Planet se joindra à cette commission et à la réflexion sur ce projet.

Rédigé par M-F Rochard, 17 juin 2009